



LE SAUBRIAN

ADMINISTRATION COMMUNALE

Greffe de Saubraz

Place du Village 2
1189 Saubraz
Tél.: 021 828 39 10
greffe@saubraz.ch
www.saubraz.ch
reçoit sur rendez-vous

Bourse communale

Mme Séverine Steiner
021 804 16 50
bourse@saubraz.ch

Contrôle des habitants

Hôtel de ville
Place du Marché 12
1170 Aubonne
Tél. 021 821 51 00
controlehabitants@aubonne.ch

Fermeture de fin d'année

23 décembre 2023 au 8 janvier 2024



Relevés Eau et gaz 2023

Les formulaires à remplir vous parviendront début du mois de décembre par Email ou par courrier



VOTREPOLICE

Harcèlement-intimidation entre élèves

Le harcèlement-intimidation entre élèves est un comportement à prendre au sérieux et il existe des moyens pour le faire cesser.

Sécurité sur le trajet scolaire

Dès la rentrée scolaire, les enfants sont de nouveau bien plus présent·e·s dans les rues, et il est donc important de faire preuve de vigilance.

Conseils destinés aux responsables d'enfants

- Aidez l'enfant à se **familiariser avec le trajet de l'école**.
- Choisissez **le chemin le plus sûr**. Gardez à l'esprit que celui-ci n'est pas forcément le plus court.
- Prévoyez **suffisamment de temps**, pour que votre enfant puisse faire le trajet tranquillement, sans se précipiter.
- Faites porter à votre enfant des vêtements de **couleur claire**, et fournissez-lui des accessoires **réfléchissants**, afin de le rendre bien visible, et cela pas uniquement dans l'obscurité.



Les dangers d'internet pour les jeunes

Internet offre d'innombrables opportunités pour apprendre, communiquer ou encore se divertir, mais présente également certains risques.

Cyberharcèlement

Conseils à donner aux jeunes

- **Ne pas réagir** aux attaques
- **Bloquer** les harceleurs
- **Conserver les preuves** (captures d'écran, journal de bord des attaques)
- En **parler** au plus vite avec une personne de confiance (parents, enseignants, etc ...)
- **Porter plainte** à la police



12 conseils pour éviter les pièges sur Internet

1 Choisis un bon mot de passe

Il doit comporter au moins 12 caractères mélangeant lettres majuscules et minuscules, chiffres et caractères spéciaux (' « , ...). Ne le transmets surtout à personne.



2 Prends un pseudonyme

Un pseudonyme est indispensable pour protéger ta vie privée. De la même manière, ne publie ni ton adresse mail ni ton adresse postale.



3 Ne publie jamais ta photo

Une fois sur Internet, ta photo pourra être copiée, transformée et diffusée très largement. Tu ne pourras rien empêcher, elle échappera à ton contrôle.



4 Ne discute pas avec des inconnus

Sur les forums, il est très facile de « tchatter ». Mais n'importe qui peut se faire passer pour un enfant. Et certaines personnes peuvent vouloir te faire du mal.



5 Ne tiens pas des propos irrespectueux

Porter atteinte à la réputation de quelqu'un par Internet ou d'une autre façon est puni par la loi.



6 Souviens-toi que tu n'es pas anonyme

Chaque ordinateur ou téléphone connecté possède une adresse IP. Celle-ci est attribuée par le fournisseur d'accès à Internet (FAI). Il peut ainsi identifier l'abonné.



7 Ne va pas sur des sites réservés aux adultes

Même si cela peut paraître amusant, tu risques de voir des images choquantes qui peuvent te hanter longtemps.



8 Ne garde jamais secret un problème lié à Internet

Si tu es troublé(e) par des images, des propos, si tu subis des moqueries... parles-en à un adulte ou appelle Net Écoute : 0 800 200 000. www.netecoute.fr



9 Ne télécharge pas des programmes ou des photos

Ils peuvent cacher des virus informatiques. De même, ne double-clique jamais sur une pièce jointe dont le nom se termine par : .pif, .exe, .com, .bat, .vbs ou .lnk.



10 Ne transfère jamais des messages non vérifiés

Le plus souvent, ces messages relayés largement sont de fausses rumeurs, des infos. Ils créent de la désinformation et saturent les réseaux informatiques.



11 Ne clique jamais sur un lien dans un e-mail

Il existe des imitateurs qui se font passer pour d'autres, afin d'attirer vers des faux sites. Leur but : récupérer un mot passe ou un numéro de carte bancaire.



12 Protège ton matériel

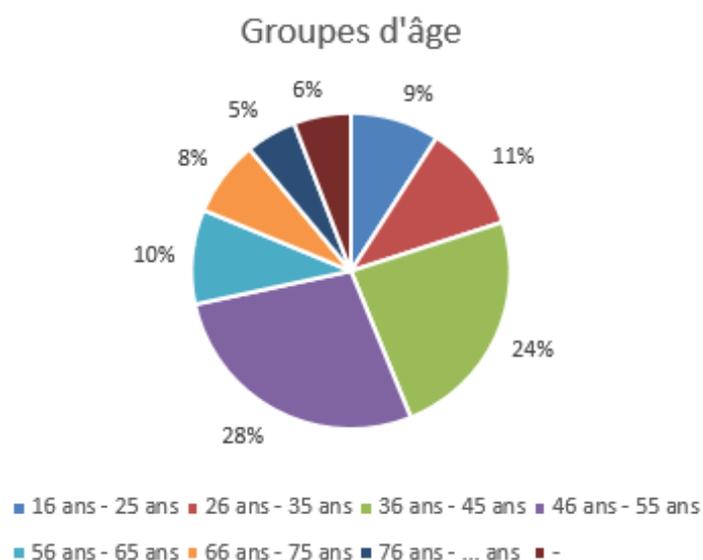
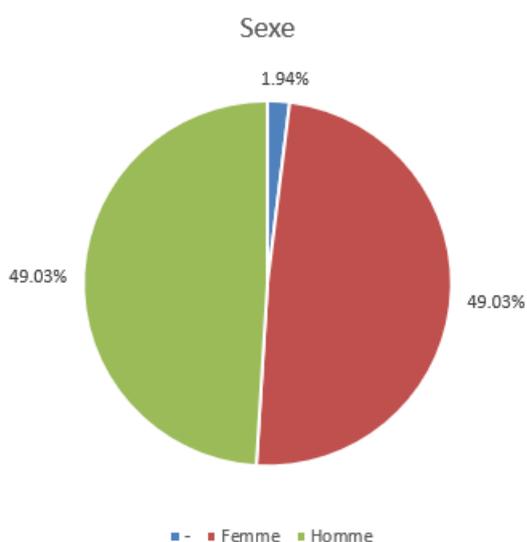
Il est indispensable d'avoir un pare-feu, un anti-virus et un navigateur Internet à jour. Et pour naviguer sans publicité ni intrusions dans la vie privée, rendez-vous sur le blog d'Images Doc : blog.imagesdoc.com



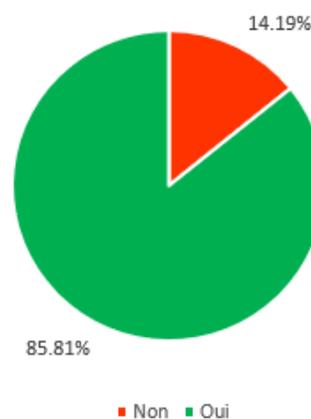
Résultat du sondage pour une fusion entre Saubraz, Gimel et St-Oyens

La Municipalité, à l'écoute de sa population, a voulu connaître l'avis au travers d'un sondage, concernant une éventuelle fusion entre les Communes de Saubraz, Saint-Oyens et Gimel.

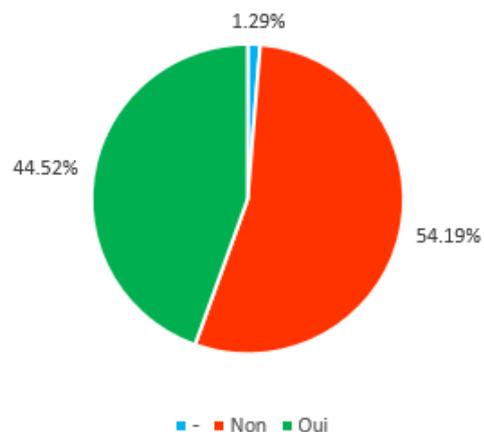
Une lettre a été envoyée à 364 habitants de la Commune de Saubraz. Le délai de retour pour ce sondage a été fixé au 20 octobre 2023. 155 personnes ont répondu à ce sondage, ce qui fait un taux de participation de 43%.



Question n°1 : Êtes-vous favorable à ce que la Municipalité conduise un projet de fusion entre trois communes (Saubraz, Gimel, St.-Oyens) ?

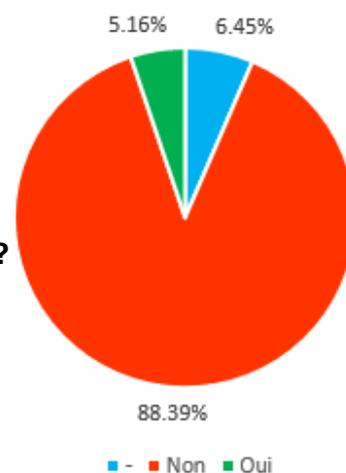


Question n°2 : Êtes-vous favorable à un projet de fusion avec une autre commune ?



Si oui, avec quelle autre commune :

- Aubonne	- Essertines-sur-Rolle
- Bière	- Saint-Georges
- Bière, Gimel	- N'importe lesquelles
- Celle(s) qui permettent une fusion harmonieuse et en respectant les intérêts de tous	- Weesen



Question n°3 : Êtes-vous contre tout projet de fusion ?

Synthèse radar bruit

Un radar de bruit a été installé au niveau de la route de Gimel pendant la période du 30 août 2023 au 12 septembre 2023. La Municipalité a reçu le résultat suivant:

Catégorie	Metric	Value	Catégorie	Metric	Value
Motocycles	Nombre	1'068	Véhicule lourds	Nombre	1'443
	Max (db)	94		Max (db)	93
	% cat. Véhicule	5.52%		% cat. Véhicule	7.46%
	> 83 db	23		> 83 db	84
	% en dessus	2.15%		% en dessus	5.82%
Voiture tourisme	Nombre	16'044	Non-catégorisés	Nombre	795
	Max (db)	99		Max (db)	88
	% cat. Véhicule	82.91%		% cat. Véhicule	4.11%
	> 83 db	83		> 83 db	2
	% en dessus	0.52%		% en dessus	0.30%
Total	Nombre	19'350			
	Max (db)	99			
	> 83 db	192			
	% en dessus	0.99%			

Le nombre des véhicules qui dépassent les 83 décibels est très faible. La limite à 83 décibels est une limite qui a été fixée par la Police Cantonale Vaudoise et correspond environ au bruit d'une débroussailleuse (85 db) ou d'une tondeuse à gazon (85 db). Le bruit reste un aspect très subjectif. * db : décibel

Résultats du comptage des véhicules septembre 2023



Un comptage des véhicules a été fait par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) du 30 août 2023 au 5 septembre 2023. Le dernier comptage avait été fait en 2013.

Voici les résultats :

Chemin du Cachet – en localité 50 km/h

	Sept. 2023	Juin 2013	Variation
TJM (trafic journalier moyen)	58 véhicules	78 véhicules	-26%
Vitesse moyenne	22 km / h	28 km / h	

Route de Bière – en localité 50 km/h

	Sept. 2023	Juin 2013	Variation
TJM (trafic journalier moyen)	1'717 véhicules	1'571 véhicules	9%
Vitesse moyenne	47 km / h	46 km / h	

Route de Montherod – en localité 50 km/h

	Sept. 2023	Juin 2013	Variation
TJM (trafic journalier moyen)	512 véhicules	443 véhicules	16%
Vitesse moyenne	46 km / h	49 km / h	

Route de Gimel – en localité 50 km/h

	Sept. 2023	Juin 2013	Variation
TJM (trafic journalier moyen)	1'605 véhicules	1'562 véhicules	3%
Vitesse moyenne	54 km / h	58 km / h	

Chemin du Moulin – en localité 50 km/h

	Sept. 2023	Juin 2013	Variation
TJM (trafic journalier moyen)	61 véhicules	31 véhicules	97%
Vitesse moyenne	30 km / h	35 km / h	



SOCIÉTÉ DE TIR
« LE SIGNAL » SAUBRAZ - BOUGY
WWW.tirlesignal.ch

Voici un aperçu de nos activités majeures de cet été 2023.

Le 16 juin une délégation de notre société s'est rendue dans le Chablais Valaisan pour participer au Tir Cantonal du Valais 2023. Nos tireuses et tireurs se sont particulièrement bien appliqués puisque nous avons récolté 36 résultats à médaille. Nos deux jeunes tireurs, Victoria Meylan et Luca Berger se sont distingués avec chacun 3 résultats à médaille. Relevons la belle performance de Victoria qui se classe au 33ème rang sur 205 à la cible Junior.



Ci-dessus : Sami Kämpf, Sébastien Meylan, Pascal Spack, Françoise Kämpf, Félix Baiche, Victoria Meylan, Roby Gilliard.



Les JT Luca Berger et Victoria Meylan.

La soirée palmarès s'est déroulée le vendredi 27 octobre 2023 à la buvette du stand de Saubraz dans une ambiance familière autour d'une bonne fondue. Voici les rois du tir pour l'année 2023.



Roi du tir Junior : Benjamin Maillard
2ème Roi : Luca Berger
Manque 3ème Roi : Corentin Lancoud



1ère Dame : Françoise Kämpf
2ème Roi : Roby Gilliard
3ème Roi : Félix Baiche
Roi du tir 2023 : Sébastien Meylan

Vous trouverez le palmarès 2023 complet sur www.tirlesignal.ch

La société de tir Saubraz-Bougy
vous souhaite ses meilleurs vœux pour **2024**



Rénovation du four à pain.

Lors de nos fournées de 2022, nous avons remarqué que la voûte du four s'effritait. Nous avons donc demandé des offres à des entreprises spécialisées afin de résoudre ce problème. C'est l'entreprise Villapierre qui a été retenue lors de notre assemblée générale du 6 avril 2023 ; la voûte en molasse sera remplacée courant novembre et les joints refaits sur le pourtour.

Le vieux sable hétéroclite a été enlevé avec un aspirateur et sera remplacé par du nouveau sable. Il nous a été signalé que si le four n'était pas utilisé depuis plus de 3 mois et si la molasse était humide, qu'il faudrait procéder à « un dérhumage » c'est-à-dire à le réveiller gentiment plusieurs jours avant de monter en température. Cette rénovation est assez onéreuse, nous avons sollicité plusieurs entreprises pour nous soutenir dont **la Loterie Romande** qui nous a accordé une généreuse contribution, **Lecoultre SA** nous fournit le sable et la **SEFA** a contribué par un don en espèces, ainsi que **la Commune** qui nous versera une somme en 2024. Si tout se passe bien, nous pourrons faire une fournée en mai prochain.

La tresse des Aînés ne se fera plus lors de la fournée de Noël, mais au début du printemps.

Nous sommes à la recherche de personnes qui aimeraient participer à la confection du pain et des tresses, ainsi que des personnes intéressées à l'allumage du four, de la cuite des pains et tresses lors de nos fournées.

***Devenez membre de l'Association du four à pain pour CHF 20.-,
une Assemblée générale et 2 à 3 fournées par année.***

Vous pouvez nous contacter à fourapainsaubraz753@gmail.com

ou au no 079 432 6278

Le Comité



SEFA

ADS, association pour le développement de Saubraz



La Fête Nationale a été célébrée au soir du lundi 31 juillet au stand de tir de Saubraz sous une météo clémente. Tour à tour, les sociétés locales du village se mobilisent pour organiser les festivités en collaboration avec la Commune. Cette année, c'était le tour de l'ADS. Quatre de ses membres se sont chargés de l'organisation de la soirée.

La soirée a débuté à 18h par l'apéro offert par la Commune; puis ce ne sont pas moins de 80 tranches de porc ou saucisses grillées par Edmée et accompagnées de belles salades qui ont pu être servies dans la soirée. Le buffet de desserts maisons n'a pas fait de restes !

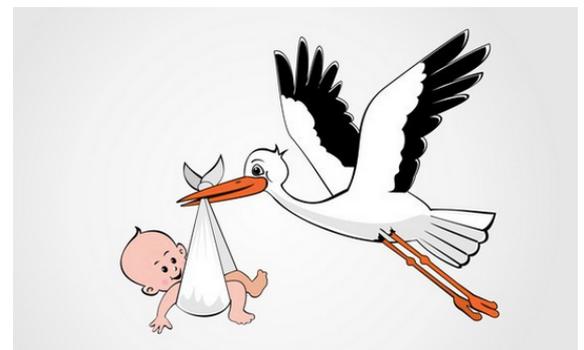
L'ambiance musicale a été assurée par un groupe de cinq cors des Alpes de la région. A la nuit tombante, le syndic de la Commune, M. Davide Marguccio, s'est fendu de quelques mots officiels avant que l'hymne national ne soit entonné dans un unisson presque parfait. Le feu d'artifice reporté depuis trois ans (Covid et sécheresse) a pu être tiré depuis la colline et toute la population présente était aux premières loges pour admirer ces quelques minutes de beau spectacle pyrotechnique. La dernière fusée éclatée, c'est le gros feu du 1^{er} août allumé en contrebas de la route qui a attiré l'attention.

Hormis le cortège au son des tambours qui a manqué pour emmener les enfants et leur lampion, cette édition 2023 a pu renouer avec toutes les traditions et n'avait encore probablement jamais réuni autant de monde pour partager ce moment convivial.

Joli succès et merci à l'ADS !

ADSSaubraz@gmail.com

Perrine Rebeaud 079/549.07.74



NAISSANCES EN 2023

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Eloise DE ROGUIN

27 août 2023

Jules RICHARD

12 octobre 2023

Recevez nos sincères félicitations.

RAPPEL CONCERNANT LE DENEIGEMENT

Les services communaux prennent en charge le déneigement des places, trottoirs et routes communales.

La Municipalité vous rappelle l'art. 5, alinéas 2 & 3, service hivernal du règlement d'application de la Loi sur les routes (LRou).

Lors du déneigement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées.

Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route ni à y déverser celle des toits.

Ils sont tenus également de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs.

Nos remerciements à chaque citoyen (nne),
pour la bonne collaboration



TAILLES DES HAIES ET DES ARBRES

Pour mieux vivre ensemble, respectons quelques règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou de bon sens !

Nous vous rappelons qu'en bordure des routes et chemins publics, trottoirs, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

L'émondage des haies doit être réalisé comme suit:

- à la limite de la propriété et aux hauteurs maximales suivantes :
- 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue ou
- 2 m dans les autres cas.

L'élagage des arbres:

- au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur;
- au bord des trottoirs: à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété;

Les propriétaires fonciers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office à leurs frais, selon l'art. 15 du règlement précité.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

À VOS AGENDAS



Décoration du sapin de Noël

Mercredi 29 novembre dès 17h00

au pied du Sapin

Apéro offert par la Commune



Samedi 9 décembre 2023

dès 9h30 au Collège

9h45 Ballade en famille

dès 10h00 Vente de Sapins

*Malakoffs - Hot-Dogs - Soupe - Vin chaud - Bière -
Minérales - Thé - Café - Vins (blanc-rouge et rosé)*



Tournée du Père Noël

Samedi 16 décembre 2023

10h00 au Collège

Noël villageois

*musique, chant de Noël,
récits de Noël*

Samedi 16 décembre 2023

18h00 au Collège

vin chaud, biscuits..., offert par la Commune



Chers habitant.es de notre bien aimé village,

C'est une grande joie que de m'adresser à vous au nom de la Municipalité, en cette période de l'année où nos montagnes s'embrasent de couleurs chatoyantes, où l'air s'emplit de la fraîcheur vivifiante de l'hiver à venir, nous sommes témoins de la beauté des paysages qui nous entourent.

Nous souhaitons tout particulièrement à remercier les sociétés locales qui œuvrent tout au long de l'année, d'autant plus par ces temps difficiles, pour leur engagement et les activités diversifiées qu'elles proposent. C'est autant d'occasions de se rencontrer et de tisser des liens entre nous.

Nous sommes fiers de participer au développement de notre village et de porter un certain nombre de projets. En effet, l'année à venir sera cruciale pour nous dans la réalisation de travaux importants pour notre collectivité.

Nous encourageons chacun d'entre vous à participer activement à la vie locale. C'est grâce à vous tous que nous pouvons continuer à préserver l'esprit chaleureux et le caractère unique de notre village. Nous nous réjouissons de partager de précieuses expériences et de forger des souvenirs en communs.

Nous vous remercions tous pour votre soutien et vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'années.

Le Syndic



*La Municipalité vous souhaite de merveilleuses fêtes
et une année 2024 remplie de belles surprises.*

Joyeuses Fêtes de Noël